

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 7 OCTOBRE 2023**

L'an deux mil vingt trois le sept octobre à huit heures, le Conseil Municipal de CRUZILLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Gilles CHARPY-PUGET, Maire

Présents : CHAPUIS Armelle, CHARPY-PUGET Gilles, CRÉMONA Cédric, GUILLEMAUD Thibaut, MOINE Bernard, RATTEZ Karine, RATTEZ Thomas, ROSE Jean-Philippe, THURISSET Alexandre

Excusé(e)s : NASSIR Marine

Absent : BILLOT Thomas

Secrétaire de séance : CHAPUIS Armelle

Date de la convocation : 3 octobre 2023

Le quorum est atteint, l'assemblée peut valablement délibérer

---

**ORDRE DU JOUR :**

- ONF : coupes de bois 2024
- Tarif des affouages
- Demande du fonds de concours en fonctionnement à la Communauté de communes
- Aide aux victimes du tremblement de terre au Maroc
- Avis sur le RPQS Eau
- Avis sur le RPQS Assainissement
- Questions diverses

Le procès-verbal de la réunion du 1<sup>er</sup> juillet 2023 est lu et **adopté à l'unanimité des membres présents.**

**1. ONF : coupes de bois 2024**

Le conseil municipal, après délibéré, à l'unanimité, approuve l'inscription à l'état d'assiette de l'exercice 2024 (coupes réglées) les parcelles 12, 13 et V.

**2. Tarif des affouages**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, vote pour maintenir le montant de la taxe d'affouage 2023/2024 à 50 €. Monsieur le Maire précise que les affouages 2024 se feront une nouvelle fois « Aux Tessonnières ».

**3. Demande du fonds de concours en fonctionnement à la Communauté de communes**

La Communauté de Communes peut accorder des fonds de concours en fonctionnement à ses Communes membres afin de participer au financement des dépenses d'entretien, des frais de ménage (prestation ou personnel), des fluides (eau, électricité, assainissement, chauffage), des frais de maintenance d'un équipement communal.

La Commune envisage de demander un fonds de concours à la Communauté de Communes pour l'aider à financer le fonctionnement de ses équipements de chauffage des bâtiments communaux.

Le Conseil municipal, après délibéré, à l'unanimité, décide de demander un fonds de concours à la Communauté de Communes Mâconnais-Tournugeois en vue de participer au frais de fonctionnement de ses dépenses de chauffage des bâtiments communaux, à hauteur de 3 140,00 €.

**4. Aide aux victimes du tremblement de terre au Maroc**

Les collectivités peuvent verser des aides en faveur des victimes du séisme qui a eu lieu au Maroc le 8 septembre 2023.

La majorité des personnes présentes estime que c'est la décision de chacun de faire un don ou pas aux victimes de ce séisme.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 7 voix contre et 2 abstentions, ne donne pas suite à cette demande.

## **5. Avis sur le RPQS Eau**

Conformément aux articles L2224-5 et D2224-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire présente au Conseil le rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau 2022 du Syndicat Mixte des Eaux du Haut-Mâconnais.

Le conseil municipal, après en avoir pris connaissance, à l'unanimité, émet un avis favorable sur ce rapport.

## **5. Avis sur le RPQS Assainissement**

Conformément aux articles L2224-5 et D2224-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire présente au Conseil le rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif 2022 du Syndicat Mixte Intercommunal à Vocation Multiple à la carte du Mâconnais.

Le conseil, après en avoir pris connaissance, à l'unanimité, émet un avis favorable sur ce rapport.

Ces 2 rapports sont en mairie et mis à disposition du public.

## **7. Questions diverses**

Gilles Charpy-Puget informe :

- la 40<sup>ème</sup> édition de la Tournuscimes aura lieu le dimanche 15 octobre 2023.
- le SYDESL a envoyé un courrier pour que la commune puisse bénéficier d'une subvention (fonds vert) pour changer des lampes vieilles de plus de 25 ans. 8 lampes sont concernées : 5 sur la place des tilleuls, 3 sur le parking HLM. 35% sur le coût total resterait à la charge de la commune. Le conseil municipal opterait pour le modèle "ORIENTIS". Un devis sera demandé.
- A la demande de la Communauté de communes, le camion de ramassage des ordures ménagères ne passe plus rue du silence : des voitures étant garées dans cette rue déjà très étroite. Les points de ramassage se situent maintenant, soit place Ponthus, soit rue de collonge. Les riverains ont été prévenu par courrier dès le 5 septembre.
- Cimetière : la commune envisage de procéder au relevage des tombes classées à l'état d'abandon, le long de l'allée centrale. La procédure initiale étant devenue caduque, une nouvelle prospection devra être engagée. Des conseils seront pris auprès de l'entreprise D'ALASCIO.
- Suite à une proposition de vente d'un terrain à proximité de la salle, une entrevue doit être organisée avec Gérard CHAMBARD pour discuter des propositions possibles.
- Village d'avenir : un dossier transmis par J.F FARENC pour que Cruzille adhère à ce projet. Refus de la commune après lecture des documents envoyés.
- Le conseil municipal ira fêter les 100 ans Mme Anne BONVILAIN à l'EHPAD de Flacé le vendredi 13 octobre.
- Marché de Noël est programmé pour le vendredi 15 décembre : des réunions de préparation seront posées au calendrier.
- Thomas BILLOT démissionnaire est remplacé par Bernard MOINE en tant que suppléant au SIVOM.
- Ménage : la mairie est à la recherche d'une personne pour entretenir les locaux. Une demande sera faite à Natacha GABRY pour 3 heures de ménage semaine les vendredi après-midi (horaire à adapter selon les besoins)
- Le rallye des vins passera dans la commune en 2024.
- L'arrêt de bus pour le lycée Gabriel VOISIN a été déplacé place PONTTHUS.
- Voirie : pour des travaux sur la "rue des moines" à Sagy, l'entreprise GUINOT présente un devis de 12 563,47 € TTC, à cela s'ajoute le prix d'une grille à créer pour un montant de 4 903 €.

Armelle Chapuis annonce :

- le CCAS se réunira le lundi 23 octobre à 17h30 à la mairie.
- le repas des aînés s'est déroulé au restaurant du golf de la Salle sous une météo estivale.
- la commission communication se réunira fin octobre pour préparer le bulletin 2023.
- Demande que l'éclairage de la rue du silence soit étudié par la pose d'une lampe solaire.

La séance est levée à 11h20

La Secrétaire de séance,  
Armelle CHAPUIS

Le Maire,  
Gilles CHARPY-PUGET